

LA FORMATION DES LAURÉATS

RESPONSABLES DE FORMATION

Anne-Marie Lilienthal
 am.lilienthal@isfec-idf.net
 Isabelle Marteau
 i.marteau@isfec-idf.net

- L'ISFEC est l'organisme de formation de rattachement des professeurs stagiaires.
- Les responsables construisent le plan de formation et ses modalités.
- Les pilotes* organisent la formation didactique.
- Le programme de formation est sur le Digipad ISFEC.
- La majorité des professeurs stagiaires suivent l'intégralité de leur formation à l'ISFEC IdF.



Si vous avez des questions sur le développement des compétences du lauréat, contactez son pilote* ou son référent disciplinaire*.

VOTRE STATUT

- Sur l'avis de l'IPR et du Chef d'établissement, l'ISFEC vous positionne en tant que tuteur, selon les besoins.
- L'affectation officielle par l'ISFEC est envoyée sur votre boîte académique.
- Votre rémunération annuelle est de 1.250 € bruts.
- Une attestation de la réalisation de votre mission et une attestation des formations suivies vous seront envoyées afin de les déposer sur l-Professionnel.

Entre mars et juin, vous déposez votre candidature, en complétant en ligne le formulaire de recrutement des tuteurs reçu par votre chef d'établissement.



VOTRE FORMATION

L'ISFEC est missionné pour dispenser la formation des tuteurs. Financée par Formiris, elle n'a aucun coût pour l'établissement.

- Les visios de rentrée avec les responsables de formation puis avec les pilotes didactiques* ou les référents disciplinaires*.
 Liens sur le Digipad ISFEC.
- Le programme de formation : Vous devez vous inscrire à au moins une formation par an.
 Lien du programme sur le Digipad ISFEC.



Ces temps d'accompagnement sont indispensables pour bien repérer les différentes missions qui vous sont confiées en tant que tuteur.

TUTEUR

Marie-Aude Rabec,
 responsable du dispositif
 ma.rabec@isfec-idf.net

Hotline en cas d'interrogation sur votre mission de tutorat.

Digipad ISFEC

<https://digipad.app/p/251853/0a112514d048>

VOTRE SUIVI DU LAURÉAT

- Votre premier interlocuteur reste le pilote didactique* ou le référent disciplinaire* du lauréat. Il peut répondre à toutes vos questions. Il vous demandera régulièrement de rendre compte de votre accompagnement et du développement des compétences du professeur stagiaire.
- Une réunion tripartite est à programmer avec le chef d'établissement, le professeur stagiaire et vous-même, en janvier.



En cas d'interrogation sur votre accompagnement, n'hésitez pas à contacter le pilote* didactique ou le référent disciplinaire*.

*Pilote didactique = Disciplines dispensées intégralement à l'ISFEC IdF (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, HG, Lettres, Maths, SPC, SVT) et EPS

VOS ÉCRITS

- L'État des Lieux, destiné exclusivement à l'ISFEC, courant novembre. Questionnaire à compléter en ligne. Lien envoyé sur l'adresse mail académique.
- Le Bilan intermédiaire, destiné au rectorat sur l'application COMPAS, entre décembre et janvier. Mail du rectorat via la boîte mail académique.
- Le Bilan conclusif, destiné au rectorat sur l'application COMPAS. Entre avril et mai. Mail du rectorat via la boîte mail académique.

Consultez régulièrement votre boîte mail académique.
 @ac-paris.fr
 @ac-creteil.fr
 @ac-versailles.fr



*Réfèrent disciplinaire = Disciplines "mutualisées" au niveau national (AP, Capet, Caplp, Doc, EMCC, Philo, SES)